

LE 18 NOVEMBRE TOUTES ET TOUS EN GRÈVE

F.O.-DGFIP alerte les agents sur les points suivants :

- ▶ La cible retenue par la DG de 10 vérificateurs par brigade va rendre kafkaïen le rôle des chefs de brigade. Gérer **90 dossiers par an n'est pas tenable**, cela sera un objectif de 120 à 130 dossiers demain...
- ▶ Ce sont **50 emplois** de vérificateurs de terrain qui **disparaissent immédiatement** : 107 postes seront redéployés, dont 50 vers les directions des DirCoFi.
- ▶ C'est la **disparition du TAGERFIP** des emplois de vérificateur dans le département

pour l'année prochaine. Cela explique la précipitation et l'inscription à l'ordre du jour du CTR emploi du 18 novembre prochain.

- ▶ Un vérificateur de la DirCoFi Marseille pourra être amené à vérifier un dossier à Briançon à plus de 300 kilomètres ! L'administration prendra sans doute ses **frais de déplacement** en charge !
- ▶ **Combien d'emplois vont disparaître** dans la sphère contrôle ? L'expérience vécue à Alençon (Orne) du transfert de la BDV vers la DirCoFi ne concernait que 5 agents sur 6 !

Au vu du constat à charge de l'administration, **F.O.-DGFIP condamne** d'ores et déjà **les orientations du Directeur Général** qui n'auront d'autres résultats que d'organiser le repli territorial des service de contrôle en vidant les directions départementales de cette mission et des emplois correspondants.

F.O.-DGFIP n'a eu de cesse de :



dénoncer une illusoire sanctuarisation de l'emploi dans la sphère contrôle fiscal,



refuser la subordination du contrôle aux perspectives de recouvrement et plus largement toute notion de rentabilité ...



s'opposer à toute atteinte à l'initiative des agents et à toute **normalisation** des opérations de contrôle,

La sphère du contrôle, comme la programmation et la recherche, vont vivre de véritables séismes pouvant aboutir à leur disparition.



combattre les atteintes à la proximité géographique des services de contrôle et de gestion,

Chaque agent du contrôle, comme chaque agent de la DGFIP, doit être conscient des dangers sur ses missions, ses droits, sur l'implantation des structures et la localisation des emplois.



lutter contre les projets de régionalisation ou d'inter régionalisation dans le cadre de **la démarche stratégique**, déclinaison de la MAP,

Une réaction forte des personnels s'impose maintenant pour les défendre.



PRENONS NOS RESPONSABILITÉS